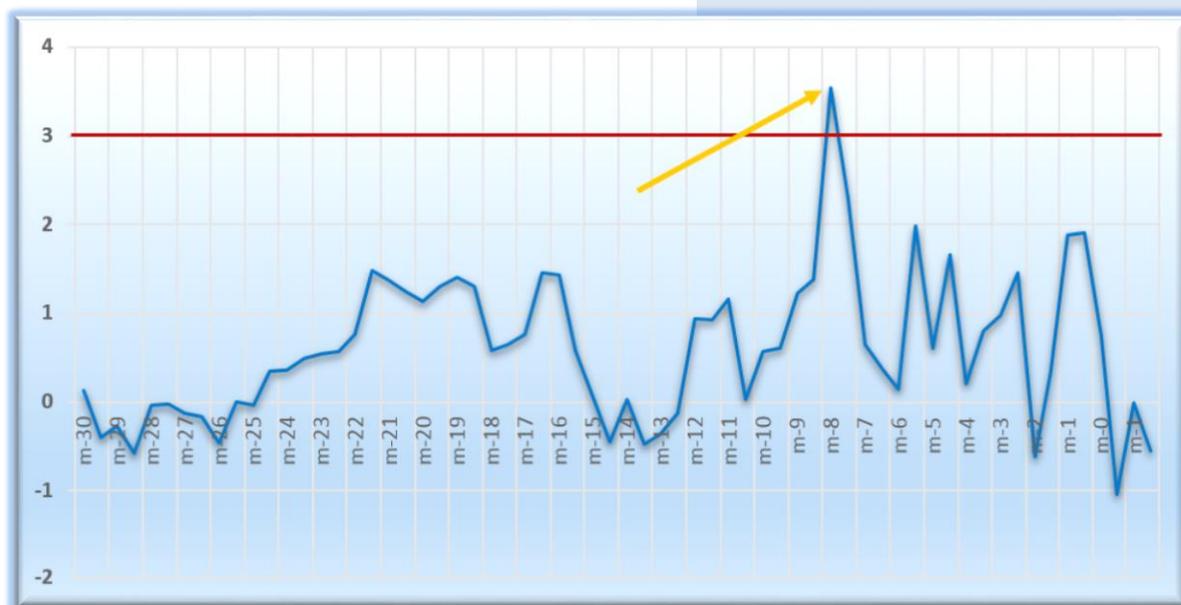




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de février 2021

Date de parution : avril 2021

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	7
V. ANNEXES.....	8
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de février 2021) (en %)	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)......	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %)......	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (février 2021 par rapport à février 2020)......	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC¹ dérivée de la COICOP². Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA

¹ Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

² Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

II. RESUME

Le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 106,2 en février 2021. Il a progressé de 0,7% par rapport à janvier 2021. Comparé à son niveau de novembre et de février 2020, l'indice a augmenté respectivement de 0,4% et de 2,2%.

La progression mensuelle de l'indice a été tirée par celle des IHPC des Etats suivants : Côte d'Ivoire et au (1,3%), Niger (1,2%), Mali (1,0%), Sénégal (0,5%) et Togo (0,1%).

En outre, le mois de février 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,3% au niveau régional. Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que l'inflation a dépassé les 3% au Niger (3,6%) et est en dessous de 1% au Mali (0,7%). Elle continue de baisser au Bénin (2,5%) et se situe à 2,5% en Côte d'Ivoire, 2,4% au Sénégal, 2,3% au Burkina Faso, 2,0% au Togo et 1,8% en Guinée-Bissau.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En février 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 106,2, soit une progression de 0,7%. Comparé à son niveau de novembre 2020, il a augmenté de 0,4%.

La progression mensuelle de l'indice fait suite à celle des IHPC des Etats suivants : Côte d'Ivoire, (1,3%), Niger (1,2%), Mali (1,0%), Sénégal (0,5%) et Togo (0,1%). Hors mis le Bénin où l'indice est demeuré stable, on observe une baisse du niveau général des prix au Burkina Faso (-0,4%) et en Guinée-Bissau (-0,1%). (**Cf. Tableau 1**).

Au sein de l'Union, la hausse du niveau général des prix est la résultante du renchérissement des produits composants la grande majorité des fonctions de consommation. Ainsi, en variation mensuelle, les prix des produits des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,4%), « Loisirs et culture » (2,5%), « Restaurants et Hôtels » (0,3%) et « Biens et services divers » (0,5%). (**cf. Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, en variation mensuelle, les prix des produits les plus volatils du panier IHPC, les produits de l'énergie et les produits frais ont tous évolué à la hausse respectivement de 0,4%, 0,7% et 1,4%. Selon le secteur de production des biens et services, les prix en février 2021 ont progressé à tous les niveaux : 1,4% pour le primaire, 0,7% pour le secondaire et 0,3% pour le tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé la hausse du niveau des prix des biens non durables (1,0%), des biens semi durables (0,5%) et une baisse du niveau des prix des biens durables de 0,7%. (**cf. Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : En février 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est resté stable avec comme valeur 102,3. En variation trimestrielle et annuelle, le niveau de l'indice a diminué respectivement de 2,0% et 1,8%. La variation mensuelle nulle de l'IHPC en février 2021 est la résultante de la combinaison d'une part des baisses de prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,6%), « Communication » (-0,1%), « Enseignement » (-0,4%) et d'autre part, des hausses de prix des produits des fonctions « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (2,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,4%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,7%), « Transports » (0,5%), « Loisirs et Cultures » (0,3%), et « Biens et services divers » (0,6%). Pour ce qui est de la stabilité des prix selon la nomenclature secondaire, on constate que, au niveau de la durabilité des biens et services, des baisses de prix des biens non durables (-0,7%), des biens semi durables (-0,3%) et des services (0,2%) ont été contre balancés par la hausse de 3,0% des biens durables. **En moyenne annuelle le taux d'inflation en février 2021 est 2,5%.**

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 103,9 en février 2021. Il a baissé de 0,4% par rapport au mois de janvier 2021. Comparé à novembre 2020, le niveau de l'indice a diminué de 1,8%. Comparé à février 2020, il a cru de 1,6%. La régression du niveau global des prix en ce mois de février 2021, est la résultante de la chute du niveau des prix de la fonction « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-5,7%) et de la montée du niveau des prix des produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,1%), et « Restaurants et Hôtels » (0,1%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la variation mensuelle observée en février 2021 fait suite à la montée de 0,9% et 0,5% respectivement des indices des prix des produits de l'énergie et des prix des hors produits frais et énergie. On note une baisse des indices des produits frais de 1,2%. S'agissant de l'origine des produits, les niveaux de prix sont tous en baisse de 0,2% pour les produits locaux et de 0,7% pour les produits importés. Selon la durabilité, les prix des produits non durables ont diminué de 0,3% pendant que les prix des biens semi-durables ont augmenté de 0,3%. **L'inflation en moyenne annuelle du mois de février 2021 est de 2,3%.**

En Côte d'Ivoire : En février 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 109,1 soit une hausse mensuelle de 1,3%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global de ce même mois sont respectivement de 2,6% et de 3,2%. L'évolution mensuelle du niveau général des prix provient de la montée des niveaux de prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,4%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (1,3%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,5%), « Santé » (0,4%), « Communication » (0,4%) et « Restaurant et Hôtel » (0,4%). Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits ont grimpé selon la volatilité pour les produits frais de 4,0% et pour les hors produits frais et énergie de 0,7%. Le niveau des prix des produits de l'énergie est resté stable entre janvier et février 2021. Pour ce qui est de la provenance des produits, les prix des produits locaux et importés ont augmenté respectivement de 1,5% et 0,1%. Selon le secteur de production, les prix ont grimpé pour les produits des secteurs primaires (2,9%), secondaire (1,2%) et tertiaire (0,5%). En outre, selon la durabilité, les prix ont évolué pour les biens non durables de 2,3% et de 0,3% pour les biens semi-durables et les durables. **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,5% en février 2021.**

En Guinée-Bissau : le niveau général des prix à la consommation enregistre une légère baisse de 0,1% en février 2021 par rapport au mois précédent pour se situer à 106,5. Comparé à novembre 2020 et février 2021, les prix ont respectivement augmenté de 0,4% et de 1,4%. La régression mensuelle de l'indice fait suite à la baisse des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-2,1%) et « Santé » (-0,3%). En février 2021, selon la volatilité, la tendance générale a été imprimée par la chute des prix des produits frais de 0,2%, des produits de l'énergie de 0,5% et des hors produits frais et énergie de 0,2%. Selon la provenance, la baisse des prix découle de la chute des prix des produits locaux de 0,2% alors que les produits importés sont demeurés stables dans leur évolution. Au regard du secteur de production, l'évolution à la baisse du niveau global des prix a été observée à tous les niveaux dont 0,6% pour le secteur primaire. En fonction de la durabilité, ce sont les biens non durables (-0,2%), semi-durables (-0,1%) et les « services » (-0,4%) qui ont vu tomber leur niveau de prix entre janvier et février 2021. **L'inflation en moyenne annuelle de février 2021 est de 1,8%.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de février 2021 a connu une hausse de 1,0% par rapport au mois précédent et se place à 101,9. Par rapport au mois de novembre 2020, les prix ont diminué de 0,8%. En un an (février 2021 par rapport à février 2020), les prix ont connu une progression de 1,1%. En février 2021, la montée du niveau général des prix au Mali est essentiellement liée à l'augmentation du niveau des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Article d'habillement et chaussure » (0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (3,5%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,1%) « Loisirs et Cultures » (29,5%), « Biens et services divers » (4,3%). Pour ce mois de février 2021, suivant la volatilité, les prix ont augmenté à tous les niveaux : les produits frais de 0,3%, les produits de l'énergie de 2,4% et 1,0% pour les produits les moins volatils du panier IHPC. L'analyse selon la provenance des biens et services montre que la hausse des prix au niveau global fait suite à la montée des prix des produits locaux (1,0%) et importés (1,7%). Lorsqu'on observe les niveaux de prix selon le secteur de production des produits, on note qu'ils sont restés stable pour le primaire, mais en progression de 0,7% pour le secondaire et de 1,4% pour le tertiaire. Quant à l'analyse selon la durabilité des biens, elle indique que ce sont les prix des biens non durables (0,9%) et semi-durables (2,1%) qui sont en hausse. Les prix des biens durables (-6,5%) ont baissé entre janvier et février 2021. **L'inflation en moyenne annuelle se situe à 0,7% en février 2021.**

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 106,6 en février 2021. Il a augmenté de 1,2% par rapport à janvier 2021. Sur les trois derniers mois (février 2021 par rapport à novembre 2020), le niveau des prix a progressé de 2,1%. Aussi, en glissement annuel, les prix ont évolué de 4,7%. La hausse du niveau général des prix en février 2021, par rapport au mois de janvier 2021, est le résultat d'une augmentation des prix des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,2%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,2%), « Transports » (+0,5%) et « Restaurants et hôtels » (1,2%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, il ressort que l'évolution à la hausse du niveau général des prix, est le résultat des augmentations respectives des prix des produits frais (2,3%), des produits de l'énergie (1,4%) et des hors produits frais et énergie (0,3%). Selon la provenance, les prix des produits locaux et importés ont augmenté respectivement de 1,8% et 1,0%. S'agissant des prix des produits des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ils ont augmenté respectivement de 2,6%, 1,5% et 0,5%. Au même

moment, les prix des biens non durables, semi durables, et des services ont augmenté respectivement de 1,6%, 0,5% et 0,5% contre une baisse de 0,3% pour les biens durables. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 3,6% en février 2021.**

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de février 2021 s'est établi à 107,4. Il a augmenté en variation mensuelle de 0,5%. Comparé à son niveau de novembre 2020, l'indice a baissé de 1,6%. En outre, il est en progression de 1,7% par rapport à son niveau de février 2020. La hausse mensuelle émane principalement de la montée du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%), « Transport » (0,4%) et « Biens et services divers » (0,4%). Toutefois, des baisses ont été observées pour les prix des produits des fonctions telles que « Articles d'habillement et chaussures » (-0,4%), « Santé » (-0,8%) et « Communication » (-1,4%). Pour le mois de février 2021, en rythme mensuel et selon la volatilité, seul les produits frais se sont renchérissés (1,9%). Les produits de l'énergie ont vu le niveau de leur prix baissé de 0,2% tandis que les prix des produits les moins volatils du panier IHPC sont demeurés stables. Aussi, selon la provenance des produits, la hausse du niveau global des prix observée provient de la montée des prix des produits locaux de 0,5%. Selon le secteur de production, la progression des prix a été enregistrée pour les produits du primaire (0,9%) et du secondaire (0,3%). Au regard de la durabilité des biens, les prix ont grimpé pour seulement les biens non durables (0,8%) et durables (1,3%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est resté à 2,4 % en février 2021.**

Au Togo : En février 2021, le niveau général des prix à la consommation se situe à 107,5 soit une légère hausse de 0,1% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de novembre 2020 puis de février 2020, l'indice a progressé respectivement de 1,5% et de 2,1%. La hausse mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (2,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%), « Transport » (0,4%), et « Restaurants et Hôtels » (0,2%). En février 2021, au regard de la volatilité, les prix sont montés de 0,2% pour les hors produits frais et énergie et de 1, 2% pour les produits de l'énergie. Suivant la provenance des biens et services, les prix sont montés de 0,2% pour les produits locaux et importés. Par rapport au secteur de production, ce sont les produits du secondaire et du tertiaire qui se sont renchérissés respectivement de 0,4% et 0,2%. Quant aux biens du primaire (-0,4%) leurs prix ont diminué. Pour ce qui est de la durabilité, les hausses de prix se sont affichées seulement pour le niveau de prix des biens non durables (0,3%) et les services (0,2%). **Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 2,0% en février 2021.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En février 2021, le niveau général des prix a augmenté de 2,2% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de février 2020. A l'exception du Bénin (-1,8%) où les prix sont en baisse pour la même période, dans tous les autres pays de l'Union, le niveau global des prix a augmenté. Ainsi, les différentes variations enregistrées sont : 4,7% au Niger, 3,2% en Côte d'Ivoire, 2,1% au Togo, 1,7% au Sénégal, 1,6% au Burkina Faso, 1,4% en Guinée-Bissau et 1,1% au Mali. (Cf. **Graphique 1**). On note également sur cette même période que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont fait un bond de 3,8%. (Cf. **Graphique 2**).

Aussi, le mois de février 2021 a enregistré avec un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,3% au niveau régional. Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation a dépassé les 3% au Niger (3,6%). Elle continue de baisser au Bénin (2,5%) et se situe à 2,5% en Côte d'Ivoire, 2,4% au Sénégal, 2,3% au Burkina Faso, 2,0% au Togo et 1,8% en Guinée-Bissau. Enfin, l'inflation est en dessous de 1% au Mali (0,7%). (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en février 2021 est tirée essentiellement par l'évolution des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,0%), « Restaurants et Hôtels » (2,0%), « Enseignement » (1,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,1%), « Meubles, article de ménages et entretien courant du ménage » (1,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,9%), « Transport » (0,9%) et « Biens et services divers » (0,9%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée par les produits frais qui ont progressé en moyenne annuelle de 5,7% et dans une moindre mesure par les hors produits frais et énergie de 1,4%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 5,5% pour le primaire, 1,0% pour le secondaire et 1,6% pour le tertiaire. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec une évolution de 3,1%. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	104,2	104,4	102,6	102,3	102,3	0,0	-2,0	-1,8
BURKINA FASO	1258	102,2	105,8	104,2	104,3	103,9	-0,4	-1,8	1,6
COTE D'IVOIRE	3131	105,7	106,3	107,5	107,7	109,1	1,3	2,6	3,2
GUINEE- BISSAU	141	105,0	106,1	107,0	106,6	106,5	-0,1	0,4	1,4
MALI	1428	100,8	102,7	100,6	100,9	101,9	1,0	-0,8	1,1
NIGER	1111	101,8	104,4	104,3	105,4	106,6	1,2	2,1	4,7
SENEGAL	1491	105,6	109,1	108,4	106,9	107,4	0,5	-1,6	1,7
TOGO	681	105,3	105,9	107,2	107,4	107,5	0,1	1,5	2,1
UEMOA	10000	104,0	105,8	105,5	105,5	106,2	0,7	0,4	2,2

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	104,8	108,5	107,8	107,4	108,8	1,3	0,3	3,8
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	111,3	113,8	111,9	113,3	111,8	-1,3	-1,8	0,5
Articles d'habillement et chaussures	703	104,9	105,3	106,1	105,9	106,0	0,1	0,7	1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	106,4	105,4	104,6	104,9	105,7	0,8	0,3	-0,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	104,0	104,5	104,9	105,1	105,5	0,4	0,9	1,4
Santé	423	103,2	103,9	104,3	105,6	105,2	-0,4	1,3	1,9
Transports	892	100,9	100,9	100,7	100,6	100,5	-0,1	-0,4	-0,4
Communication	487	93,9	94,8	95,3	95,9	95,9	0,0	1,2	2,2
Loisirs et culture	254	102,3	102,4	102,5	102,4	105,0	2,5	2,5	2,6
Enseignement	231	105,5	107,5	107,5	107,6	107,6	0,0	0,0	2,0
Restaurants et Hôtels	639	105,7	107,4	107,3	107,6	107,9	0,3	0,5	2,0
Biens et services divers	444	104,6	105,7	105,8	106,0	106,6	0,5	0,8	1,9
UEMOA	10000	104,0	105,8	105,5	105,5	106,2	0,7	0,4	2,2
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	103,6	104,0	104,0	104,2	104,5	0,3	0,5	0,9

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de février 2021) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-1,0	-1,2	4,0	-0,2	0,3	2,3	1,9	-0,1	1,4
Indice Energie	-0,2	0,9	0,0	-0,5	2,4	1,4	-0,2	1,2	0,7
Taux d'inflation sous-jacente	-0,2	0,5	0,7	-0,2	1,0	0,3	0,0	0,2	0,4
local	-0,8	-0,2	1,5	-0,2	1,0	1,8	0,5	0,2	-
Importé	-0,2	-0,7	0,1	0,0	1,7	1,0	0,0	0,2	-
Primaire	-1,6	0,1	2,9	-0,6	0,0	2,6	0,9	-0,4	1,4
secondaire	-0,1	0,1	1,2	-0,1	0,7	1,5	0,3	0,4	0,7
Tertiaire (services)	-0,2	0,0	0,5	-0,4	1,4	0,5	-0,3	0,2	0,3
Non durable	-0,7	-0,3	2,3	-0,2	0,9	1,6	0,8	0,3	1,0
Semi Durable	-0,3	0,3	0,3	-0,1	2,1	0,5	-0,3	-0,1	0,5
Durable	3,0	0,0	0,3	0,0	-6,5	-0,3	1,3	-0,4	-0,7

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21
BENIN	760	2,5	2,9	3,0	3,0	2,9	2,5
BURKINA FASO	1258	0,1	0,8	1,5	1,9	2,2	2,3
COTE D'IVOIRE	3131	2,1	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5
GUINNEE-BISSAU	141	1,0	1,2	1,4	1,5	1,7	1,8
MALI	1428	-1,1	-0,4	0,1	0,5	0,6	0,7
NIGER	1111	1,6	2,0	2,4	2,9	3,2	3,6
SENEGAL	1491	2,2	2,3	2,4	2,5	2,4	2,4
TOGO	681	1,2	1,4	1,5	1,8	1,9	2,0
UNION	10000	1,3	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3
Ecart type		1,2	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	1,9	2,6	3,1	3,6	3,8	4,0
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	0,1	0,4	0,8	0,6	0,6	0,7
Articles d'habillement et chaussures	703	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,6	1,8	1,7	1,5	1,2	0,9
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,7	0,7	0,7	0,9	0,9	1,0
Santé	423	-0,4	-0,2	0,1	0,3	0,7	0,9
Transport	892	1,2	1,3	1,2	1,2	1,1	0,9
Communication	487	-1,5	-1,5	-1,4	-1,1	-0,9	-0,6
Loisir et culture	254	-0,8	-0,8	-0,8	-0,6	-0,4	0,0
Enseignement	231	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Restaurant et hôtel	639	1,4	1,5	1,7	1,9	2,0	2,0
Biens et services divers	444	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9
Total	10000	1,3	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3

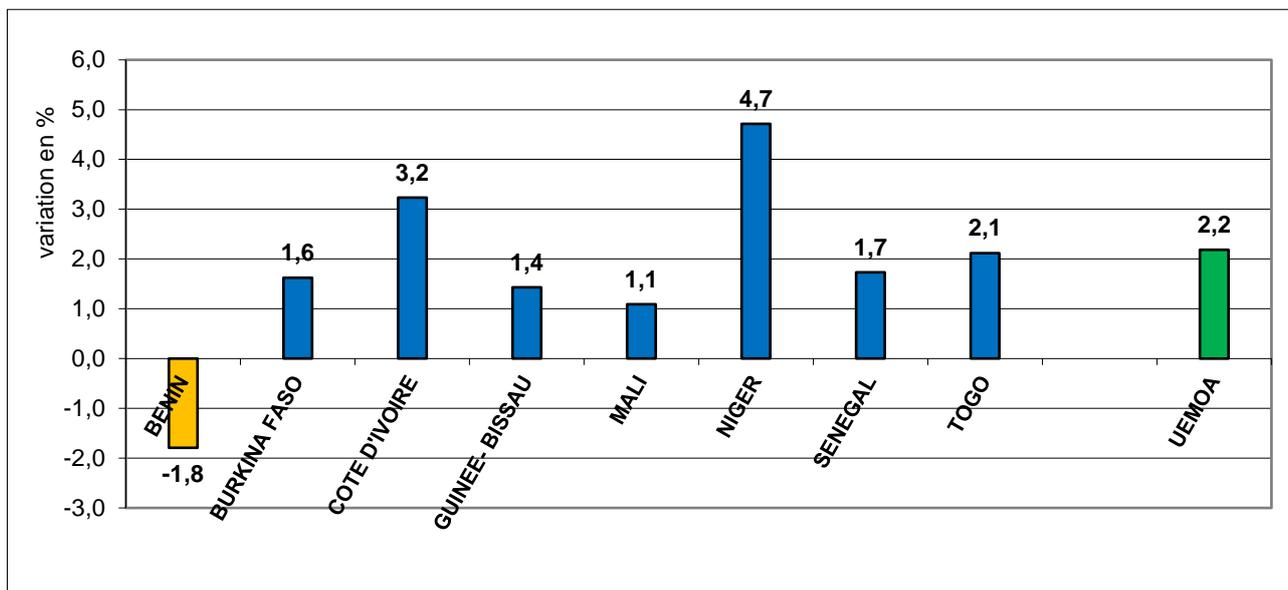
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21
Indice produit frais	2425,2	2,8	3,9	4,7	5,3	5,6	5,7
Indice Energie	721,4	0,8	0,7	0,3	-0,4	-1,0	-1,8
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	0,9	1,0	1,2	1,3	1,4	1,4
Primaire	2893,6	3,1	4,1	4,7	5,2	5,4	5,5
secondaire	4170,8	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0
Tertiaire (services)	2935,6	1,5	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6
Non durable	5596,8	1,4	2,0	2,5	2,8	3,0	3,1
Semi Durable	1250,5	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1
Durable	464,8	-0,7	-0,6	-0,5	-0,4	-0,2	-0,2

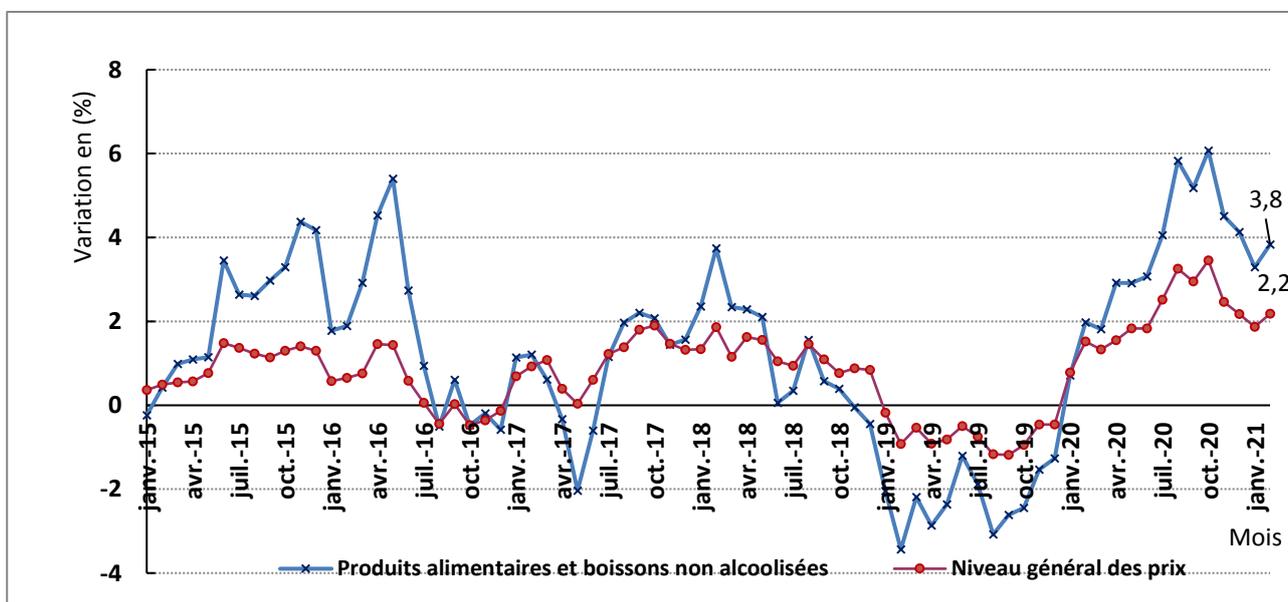
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (février 2021 par rapport à février 2020).



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission de l'UEMOA.